

Neuchâtel, le 11 août 2025

La Ville de Neuchâtel réactive son plan canicule

Après une première activation fin juin, la Ville de Neuchâtel remet en place son plan canicule dès ce lundi 11 août, en réponse à une nouvelle vague de chaleur. Les températures annoncées avoisinant les 33°C sur le littoral imposent des mesures renforcées de vigilance et de soutien aux personnes vulnérables.

Ce lundi 11 août, le plan canicule est à nouveau mis en œuvre suite à la décision de l'Organe de conduite régional Littoral (OCRg Littoral), en raison des températures élevées attendues cette semaine, avec des moyennes journalières supérieures à 25°C. Dès ce matin, plus de 450 personnes inscrites – majoritairement âgées de 75 ans et plus, en situation de handicap ou vulnérables – seront rappelées par des collaboratrices et collaborateurs de la Ville pour s'assurer de leur bien-être et identifier d'éventuels besoins.

Visites à domicile et relais des services d'urgence

En cas de nécessité, des visites à domicile peuvent être sollicitées auprès des auxiliaires de santé de la Croix-Rouge neuchâteloise. Si une personne inscrite ne répond pas malgré plusieurs tentatives d'appel, la Centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) est mobilisée pour intervenir rapidement et s'assurer de sa sécurité.

Une inscription possible à tout moment

Les habitantes et habitants de la commune peuvent s'inscrire à tout moment sur la page dédiée : www.neuchatelville.ch/plan-canicule. Ce portail regroupe également des recommandations pour se protéger de la chaleur, rester bien hydraté, et trouver des lieux frais en ville. « Face à des épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, la Ville continue d'agir avec anticipation et solidarité pour protéger la population, et tout particulièrement les plus fragiles », souligne Nicole Baur, conseillère communale en charge de la santé.

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de 75 ans et plus
- Les personnes en situation de handicap ou vulnérables
- Dans tous les cas, les personnes qui résident dans la commune.

Comment faire ?

- Se rendre sur www.neuchatelville.ch/plan-canicule et remplir le formulaire d'inscription en ligne
- Se rendre sur www.neuchatelville.ch/plan-canicule, télécharger et imprimer le formulaire, puis le faire parvenir au *Service de la population et des quartiers, Plan Canicule, Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel*
- Appeler le Service de la population et des quartiers au 032 717 72 60

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

